

Conseil Municipal

Séance du 28 mars 2014

L'an deux mil quatorze le vingt-huit mars à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MUEL proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 23 mars 2014 se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Marcel MINIER conformément aux articles L. 121.10 et L. 122.5 du Code des Communes.

Étaient présents : BARIOU Marie-Noëlle, BESNARD Jacques, BRIAND Claude, CARRISSANT Pierrick, CHARPENTIER Joceline, FORTIN Marcel, GARCON Jean-Paul, LE VAILLANT Nicolas, MAILLARD Sylvie, MINIER Marcel, MORICE Anne-Marie, MOYNAT DANET Isabelle, POIRIER Jean-Luc, TALLEC Christa, TROCHU Pierre.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation : 24 mars 2014

Présents : 15

Votants : 15

N° : 2014 - 17

Thème : Institution et vie politique

Objet : Installation du conseil municipal

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur MINIER Marcel, Maire, qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leur fonction. Madame MAILLARD Sylvie a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

N° : 2014 - 18

Thème : Institution et vie politique

Objet : Election du Maire, détermination du nombre d'adjoints et election des Adjoints

Le plus âgé des membres du conseil municipal, Monsieur Marcel FORTIN, a pris la présidence de l'assemblée. Monsieur BESNARD Jacques et Monsieur POIRIER Jean-Luc ont été désignés comme assesseurs.

Élection du Maire Premier tour de scrutin

Le président, après avoir donné lecture des articles L. 2122-4, L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du maire.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne15

A déduire: bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation

suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître :..... 0

Reste: pour le nombre des suffrages exprimés 15

Majorité absolue8

A obtenu : Monsieur MINIER Marcel 15 voix (quinze)

Monsieur MINIER Marcel ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire.

Détermination du nombre d'adjoints

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'obligation de déterminer le nombre d'adjoints au Maire à élire pour la durée de son mandat, sachant que ce nombre ne saurait excéder quatre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer quatre postes d'adjoints au Maire.

Élection des adjoints

Il a été procédé, ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de Monsieur

MINIER Marcel, élu maire, à l'élection des quatre adjoints.

*Élection du premier adjoint
Premier tour de scrutin*

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 15
A déduire: bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation
suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître :..... 0
Reste: pour le nombre des suffrages exprimés15
Majorité absolue8

A obtenu : Monsieur TROCHU Pierre : 15 voix (quinze)
Monsieur TROCHU Pierre ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé premier adjoint.

*Élection du deuxième adjoint
Premier tour de scrutin*

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 15
A déduire: bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation
suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître :.....1
Reste: pour le nombre des suffrages exprimés14
Majorité absolue8

A obtenu : Madame MORICE Anne-Marie 14 voix (quatorze)
Madame MORICE Anne-Marie ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée deuxième adjointe.

*Élection du troisième adjoint
Premier tour de scrutin*

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne15
A déduire: bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation
suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître :.....0
Reste: pour le nombre des suffrages exprimés15
Majorité absolue8

A obtenu : Monsieur GARCON Jean-Paul 15 voix (quinze)
Monsieur GARCON Jean-Paul ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé troisième adjoint.

*Élection du quatrième adjoint
Premier tour de scrutin*

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne15
A déduire: bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation
suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître :.....0
Reste: pour le nombre des suffrages exprimés15
Majorité absolue8

A obtenu : Madame TALLEC Christa 15 voix (quinze)
Madame TALLEC Christa ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé quatrième adjointe.

N° : 2014 - 19

**Thème : Institution et
vie politique**

**Objet : Renouvellement
des délégués au sein
des assemblées
délibérantes des
établissements publics
de coopération
intercommunale**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que conformément aux articles 163-5, 163-7 du Code des Communes, il y a lieu d'élire les délégués de la Commune au sein des assemblées délibérantes des établissements de coopération intercommunale dont la Commune est adhérente. Le Conseil Municipal procède à l'élection des délégués ;

Pour la Communauté de Communes de St Méen le Grand – Montauban, les conseillers communautaires sont les membres du conseil municipal désignés dans l'ordre du tableau. Pour la commune de MUEL il y a deux conseillers communautaires :

- Communauté de Communes de St Méen le Grand – Montauban :

MINIER Marcel, Maire / TROCHU Pierre, 1^{er} adjoint

- Syndicat intercommunal des eaux de Montauban/St Méen :

Titulaires : TALLEC Christa (15 voix)

Suppléante : MOYNAT DANET Isabelle (15 voix)

- Syndicat Intercommunal du Bassin Versant du Meu :

Titulaires : MINIER Marcel (15 voix) / POIRIER Jean-Luc (15 voix)

Ces délégués acceptent les mandats pour lesquels ils ont été élus.

N° : 2014 - 20

**Thème : Institution et
vie politique**

**Objet : Election des
Délégués du Conseil
Municipal près du
Conseil
d'Administration du
C.C.A.S.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des modalités intervenues dans la désignation des conseillers municipaux qui doivent siéger au C.C.A.S. suite au décret n°95-562 du 6 mai 1995.

Sont élus et acceptent le rôle de délégués :

- MORICE Anne-Marie (15 voix)
- CARRISSANT Pierrick (15 voix)
- BRIAND Claude (15 voix)
- CHARPENTIER Jocelyne (15 voix)

N° : 2014 - 21

**Thème : Institution et
vie politique**

**Objet : Désignation des
représentants au
Comité de la Caisse des
Ecoles**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du décret n°60-977 du 12 septembre 1960 relatif à l'instruction du Comité de la Caisse des Ecoles dont la fonction principale est la gestion de la cantine scolaire. Il lui demande de désigner ses deux représentants.

Le Conseil Municipal désigne comme représentants du Conseil Municipal au Comité de la Caisse des Ecoles :

- POIRIER Jean-Luc (15 voix)
- MOYNAT DANET Isabelle (15 voix)

N° : 2014 - 22

**Thème : Institution et
vie politique**

**Objet : Désignation d'un
délégué à l'Office des
Sports Intercommunal**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de désigner un délégué qui représentera la Commune à l'Office des Sports intercommunal. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- désigne Monsieur LE VAILLANT Nicolas (15 voix) comme délégué titulaire auprès de l'Office des Sports.
- désigne madame BARIOU Marie-Noëlle (15 voix) délégué suppléant auprès de l'Office des Sports.

N° : 2014 - 23

**Thème : Institution et
vie politique**

**Objet : Désignation d'un
correspondant défense**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de désigner un correspondant défense dont le rôle est de sensibiliser les citoyens aux questions de défense. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- désigne Monsieur TROCHU Pierre (15 voix) comme correspondant défense

N° : 2014 - 24

**Thème : Institution et
vie politique**

**Objet : Désignation d'un
délégué au SDE 35**

**(Syndicat
Départemental
d'Énergie)**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de désigner un délégué du SDE 35 (Syndicat Départemental d'Énergie), autorité chargée de l'organisation de la distribution publique d'électricité en Ille et Vilaine. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- désigne Monsieur MINIER Marcel (15 voix) comme délégué au SDE 35 (Syndicat Départemental d'Énergie).